

RQ-03-2008

Le développement économique
communautaire et l'économie sociale en
Ontario : émergence, évolution et défis

Par Rachid Bagaoui

Sept 2008

Cahier du RQRP-ÉS

Cahier No : RQ-03-2008

« *Le développement économique communautaire et l'économie sociale en Ontario : émergence, évolution et défis* »

Par Rachid Bagaoui

Révision linguistique : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-452-9

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Résumé

Le développement économique communautaire et l'économie sociale en Ontario français suscitent peu d'intérêt chez les chercheurs. Pourtant, les organisations que ces pratiques désignent sont bien implantées en Ontario français, et ce, depuis longtemps. Ce texte propose de rendre compte de la présence des pratiques solidaires en Ontario et d'identifier quelques enjeux liés à leur visibilité. Après avoir situé le contexte d'émergence du développement économique communautaire en Ontario et de l'expression de l'économie sociale, nous montrerons, dans les sections qui suivent, que ces pratiques solidaires sont indissociables de la lutte que menaient et mènent les francophones pour sortir de la précarité et résister à la domination politique, matérielle et symbolique qui s'exerçait sur eux. Ces organisations ont pris des formes différentes selon les époques. Nous discuterons, en conclusion, quelques problèmes de visibilité que rencontrent le développement économique communautaire et l'économie sociale. Ce texte rend compte de la présence du développement communautaire et de l'économie sociale en Ontario et identifie quelques enjeux liés à la visibilité de ces nouvelles pratiques solidaires.

Mots-clés : Développement économique communautaire, économie sociale, Ontario, communautés francophones.

Table des matières

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS	iii
Résumé	v
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : LA MUTUELLE SAINT-JOSEPH ET LES COOPÉRATIVES	11
CHAPITRE 2 : LE MILIEU COMMUNAUTAIRE	15
CHAPITRE 3 : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE ET L'ÉCONOMIE SOCIALE	17
CONCLUSION	21
BIBLIOGRAPHIE	23

Introduction

L'article présente une synthèse des résultats d'une recherche portant sur les organisations de l'économie sociale dans les communautés francophones du nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan¹. Vu l'avancement de l'enquête, nous nous limiterons dans ce texte à l'expérience francophone de l'Ontario. Le but principal est de donner une vue d'ensemble de la présence de l'économie sociale dans cette région.

L'expression de l'économie sociale est récente en Ontario. Bien que les francophones s'intéressent depuis longtemps à l'expérience québécoise dans ce domaine, c'est la reconnaissance depuis 2004 de cette socioéconomie solidaire², par le gouvernement fédéral, qui a suscité l'intérêt pour cette nouvelle stratégie de développement. Le Congrès pancanadien de développement économique communautaire et d'économie sociale, qui s'est tenu en 2005 à Sault Sainte-Marie, a été d'ailleurs l'occasion pour les intervenants et intervenantes de se familiariser avec cette notion et de réfléchir sur les liens à établir entre l'économie sociale et le développement économique communautaire (Franck et Bastien, 2006). Sur le plan pratique, on voit émerger des organisations qui se réclament de l'économie sociale, comme l'organisme Économie Solidaire de l'Ontario (créé en 1995). À côté des coopératives, il existe également plusieurs initiatives amorcées sous la direction du Conseil de la coopération de l'Ontario. Contrairement aux coopératives, cependant, les entreprises sociales ne sont pas très répandues et ne jouissent pas d'une grande visibilité.

S'il est vrai que l'utilisation de l'expression économie sociale n'est pas encore très répandue, les organisations qu'elle désigne sont bien implantées en Ontario français, et ce, depuis longtemps (Bureau, 1989; Welsh, 1999; Bagaoui et Dennie, 1999). L'implantation des institutions est indissociable de la lutte que menaient et mènent les francophones pour sortir de la précarité et résister à la domination politique, matérielle et symbolique qui s'exerçait sur eux. Ces organisations ont pris des formes différentes selon les époques (Bagaoui et Dennie, 1999).

Dans les sections suivantes, nous allons examiner brièvement ces générations de l'économie sociale. Nous montrerons que ces pratiques solidaires sont indissociables de la lutte que menaient et mènent les francophones pour sortir de la précarité et résister à la domination politique, matérielle et symbolique qui s'exerçait sur eux. Ces organisations ont pris des formes différentes selon les époques. Nous discuterons, en conclusion, quelques problèmes de visibilité que rencontrent le développement économique communautaire et l'économie sociale.

¹ Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la recherche de SRSB Linking, Learning, Leveraging Social Enterprises, Knowledgeable Economies, and Sustainable Communities/Réseaux, connaissances, synergies : entreprises sociales, économies intelligentes et communautés durables (dirigée par Lou Hammond).

² Sans oublier l'influence des mouvements sociaux et des chercheurs qui ont joué un rôle important dans la diffusion de l'économie sociale en Ontario.

Chapitre 1

La mutuelle Saint-Joseph et les coopératives

Lorsque la mutuelle d'assurance vie du Mouvement Desjardins s'engage en Ontario auprès des communautés canadiennes-françaises hors Québec, elle emboîte le pas à bien d'autres sociétés mutuelles francophones à travers l'Amérique. Parmi les premières institutions fondées par la communauté francophone, une place particulière doit être accordée à la mutuelle Saint-Joseph d'Ottawa (Bureau, 1992; Welsh, 1999). Elle a été fondée en 1863 par quelques cordonniers de la Basse-Ville d'Ottawa. Elle est considérée comme le premier outil d'envergure que les Canadiens français se sont donné pour faire face à la précarité socioéconomique.

On vise par cette institution à aider et à secourir les membres dans l'éventualité d'une maladie et de protéger la famille de ces derniers en cas de décès. Les membres étaient composés, entre autres, de cordonniers, de forgerons, de tailleurs de pierre, etc. Les critères d'adhésion se sont élargis avec le temps pour inclure toute la population canadienne-française et toute référence à l'appartenance à une classe ou une autre est éliminée en 1893. La mutuelle prend de l'expansion et ouvre de nombreuses succursales sur le territoire canadien et absorbe d'autres sociétés de secours mutuels qui poursuivaient le même objectif à l'époque (Comeau, 1982).

Aujourd'hui, la mutuelle existe à travers le Canada sous le nom d'Union du Canada. La Société prend l'aspect d'une compagnie d'assurance comparable à toutes les grandes institutions modernes de ce secteur d'activité économique et répondant à une clientèle variée.

Mais cet objectif économique était aussi un moyen visant à renforcer la position des Canadiens français dans la société. La mutuelle avait des visées sociales et nationales. Elle a joué un rôle clé dans le mouvement qui donne naissance, en 1910, à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). La mutuelle a aussi ouvert la voie au mouvement coopératif en Ontario français au XX^e siècle avec la naissance et la multiplication des caisses populaires. Au début, appartenir à l'Union Saint-Joseph, c'était accepter de s'engager à défendre les intérêts nationaux canadiens-français et catholiques. À l'obligation de payer ses cotisations, s'ajoute aussi toute une série de devoirs et d'engagements qui permettent d'atteindre ce but (cotisation à la fête Saint-Joseph, obligation d'embaucher un confrère, obligation d'assister à tout événement culturel ou religieux, etc.). L'engagement pour le patriotisme, pour la langue française, pour la religion catholique et pour l'importance nationale, est considéré comme la seule voie pour renforcer et protéger les Canadiens français contre l'intervention de l'État, le socialisme, la langue anglaise, le protestantisme et les autres religions (Grimard et Vallières, 1986).

Les caisses populaires sont une autre forme d'institution que se sont donnée les francophones (Jean, 1986). Les premières caisses ont vu le jour à partir de 1912. Comme pour les mutuelles de l'époque, l'élite canadienne-française trouve, dans le principe de la coopération, la base idéale pour la survie linguistique culturelle et religieuse des Canadiens français. La caisse populaire se concevait comme un prolongement de la paroisse catholique. Le *Catéchisme des caisses populaires*, publié plusieurs fois au Québec, demeure longtemps la référence du Mouvement (Bureau, 1992). Le curé jouait un rôle actif dans la création des caisses. Les valeurs morales dont il faut faire preuve pour obtenir du crédit de la caisse populaire sont celles d'être un bon catholique et un bon Canadien français (honnêteté, probité).

Alphonse Desjardins participait directement à la fondation des premières caisses populaires ontariennes, mais toujours avec la bénédiction du curé. Généralement, c'est le curé de la paroisse qui invite lui-même Alphonse Desjardins, et plus tard les autres chefs de file du mouvement des caisses populaires, à venir aider les paroissiens à fonder une caisse populaire. De 1910 à 1913 seulement, Alphonse Desjardins aide à fonder 18 caisses populaires à Ottawa et dans les environs, ainsi que dans le nord de l'Ontario. Plusieurs caisses ont vu le jour au début du siècle. Mais nombre d'entre elles ne survivent pas aux années de la Grande Dépression. À partir des années 1940, on assiste, cependant, à un regain d'intérêt pour les coopératives. L'élite canadienne-française voit en effet dans la création des coopératives le moyen de fournir à la population canadienne-française la base économique nécessaire à leur installation sur des terres agricoles. Toujours avec l'appui du clergé catholique, l'élite s'élève contre les banques capitalistes qu'elle situe parmi les principaux responsables de la crise qui frappe durement la vie des Canadiens français. La coopération est vue alors comme le seul outil économique susceptible de sortir les catholiques du marasme économique. En 1929, sous l'égide de l'ACFEO, l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO) est fondée.

Mais les conditions socioéconomiques ne sont pas les seules qui ont poussé l'élite à s'investir dans la coopération. La peur de voir les Canadiens français trouver refuge dans le communisme inquiétait à cette époque l'élite franco-ontarienne. L'établissement de caisses populaires est alors perçu par l'élite comme une troisième voie entre le communisme et le capitalisme. La peur du communisme va donc mobiliser l'élite canadienne-française pour la création, la diffusion, à la fois des caisses d'épargne et de l'esprit coopératif. C'est également le cas du Centre social de l'Université d'Ottawa qui voyait dans les coopératives un moyen de prise en main économique, mais aussi une stratégie pour contrer la menace du communisme (Dennie, 2006; Bureau, 1992; Welsh, 1999). Par le biais des cercles d'études, le Centre va contribuer à faire la promotion et la mise sur pied des caisses populaires et des coopératives de tout genre. Les cercles sont une méthode d'éducation qui a été utilisée aux Maritimes et qui se répand dans les années 1930 sous l'égide l'Université d'Antigonish en Nouvelle-Écosse. Plusieurs des coopérateurs canadiens-français y sont allés chercher leur formation. Les membres de L'Ordre de Jacques Cartier, fondé à Vanier en 1926 et une société secrète sanctionnée par l'Église, ont aussi joué un rôle déterminant dans la création, la diffusion et des caisses et de l'esprit coopératif. Dans le nord de la province, on compte, par exemple, 38 caisses populaires dans les années 1940. De 1950 à 1970, cette région de la province voit naître 14 nouvelles caisses populaires (Bureau, 1992).

Aux côtés de l'Union Saint-Joseph et des caisses populaires, on retrouve aussi à cette période diverses coopératives. L'expérience du coopératisme en milieu agricole francophone remonte au début du 20^e siècle. Dans le domaine agricole, des clubs agricoles et des marchés coopératifs sont alors mis sur pied par les cultivateurs pour bénéficier des meilleures conditions possible lors de l'achat de matériel de ferme et de la mise en marché de la production agricole. La plupart de ces organisations disparaissent pendant la Grande Dépression, et c'est sous l'action de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO) que le mouvement redémarre et que naissent les premières véritables coopératives agricoles (du moins dans l'est de l'Ontario). Parfois, on crée une caisse populaire pour financer une coopérative agricole (comme à Orléans en 1944), parfois on crée une coopérative agricole qui pousse les coopérateurs à mettre sur pied une caisse populaire. Durant les années 1940 et 1950, plusieurs coopératives ont vu le jour (16 dans l'Est ontarien, 12 dans la région de Timmins, 6 dans celle de Sudbury-Nipissing et 2 dans le Sud). Dans le nord de la province, les coopératives agricoles et des coopératives de consommation se regroupent en coopératives régionales. L'une d'elles, la Coopérative régionale de Nipissing-Sudbury est toujours en opération. On trouve également un certain nombre de coopératives de consommation, des magasins où les membres achètent à prix coûtant des produits alimentaires et autres marchandises. Ce genre de coopératives s'implante surtout dans les régions d'Ottawa, de l'est et du nord de la province. Dans le Nord, plusieurs coopératives de production voient le

jour, comme les chantiers coopératifs dans les années 1940 et 1950, les coopératives de jeunes travailleurs. Dans le domaine des services, on retrouve des coopératives funéraires, la Coopérative d'artisanat de l'est de l'Ontario.

Au cours des années 1970 et 1980, le mouvement coopératif se diversifie. On voit ainsi naître des coopératives d'alimentation (Hanmer et Ottawa), du livre et du disque (Sudbury) et d'habitation (Ottawa). Des coopératives de consommation se sont également établies au cours de cette période³. Des groupes franco-ontariens fondent aussi des coopératives d'habitation⁴. Sur le plan culturel, CANO (Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario) voit le jour. On développe également des coopératives de garderie⁵. La particularité de toutes ces coopératives est qu'elles s'établissent sans le leadership du curé et agissent hors des frontières des paroisses.

Parmi les coopératives qui sont citées comme modèle de réussite, mentionnons la coopérative agricole de Hearst. Elle a été fondée dans les années 1940 par une dizaine de fermiers. Elle vend surtout des quincailleries et des matériaux de construction. Elle emploie environ 13 employés. Elle fait un chiffre d'affaires de 4 550 000 \$. Elle regroupe 2882 actionnaires sur une population de 5000 personnes. La coopérative agricole de Cochrane est aussi très ancienne. Elle a été fondée en 1940 par un groupe de fermiers. Elle vend des produits de construction, de la quincaillerie et de l'engrais chimique, des semences. Elle regroupe 650 membres, avec un chiffre d'affaires de 2 000 000 \$. Elle emploie une dizaine de personnes. Mentionnons une autre coopérative qui existe depuis 1951 : la coopérative régionale de Sudbury-Est/Nipissing-Ouest. Elle œuvre dans la vente et la livraison des produits pétroliers en vrac pour l'huile à chauffage, le mazout, du diesel pour les fermiers, du diesel commercial et de la gazoline. Elle possède également trois stations d'essence. La coopérative emploie 115 employés, dont une soixantaine à temps plein. Elle regroupe 4000 actionnaires, avec un chiffre d'affaires de 40 000 000 \$.

Aujourd'hui, on dénombre une centaine de coopératives, regroupées dans le Conseil de la coopération de l'Ontario. Plusieurs coopératives sont en cours de réalisation. Mentionnons la coopérative du Domaine des pionniers, la coopérative de livre français à Sudbury, la coopérative éolienne à Saint-Albert, l'abattoir coopératif à Verner, la coopérative de consommation et d'achat local à Sudbury, la coopérative La Gang à Dubreuilville, la coopérative de développement régional de Hanmer, etc.

³ Par exemple : Coopérative Embrun, Coopérative de Hearst, Coopérative Pointe-aux-Roches, Coopérative Saint-Eugène.

⁴ Exemple : La Coopérative d'habitation Saint-Georges à Ottawa, la Coopérative Beauparlant à Welland.

⁵ Exemple : La Coopérative Carroussel et Brin d'Herbe à Ottawa, la Garderie coopérative Arc-en-Ciel à Embrun, la Garderie coopérative Boîte à Soleil à Welland, Petite école française coopérative à Brampton, Les Petits Anges de Penetanguishene, l'école maternelle coopérative à Russell.

Chapitre 2

Le milieu communautaire

Les associations communautaires sont aussi actives dans l'épanouissement des francophones (Jaenen, 1992; Breton, 1984). Certes, les Canadiens français se sont donné des institutions bien avant les années 1960 pour défendre leurs intérêts sociaux, économiques et politiques, et pour mettre sur pied aussi des institutions de tout genre, comme l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Ces institutions ont contribué, sur le plan socioéconomique, à la création de nombreuses coopératives. L'émergence des nouvelles associations est liée à un nouveau contexte. Le rôle grandissant de l'État, la perte d'influence de l'Église, la laïcisation de l'ACFEO (qui devient l'ACFO), l'adoption de la Loi fédérale sur les langues officielles, les transformations des conditions de vie des Canadiens français... tout cela ouvre la voie à de nouveaux champs d'action (Carrière, 1993; Juteau et Séguin-Kimpton, 1993).

C'est donc vers l'État que se tournent les francophones pour revendiquer des équipements et des services collectifs répondant à leurs spécificités : services de transport, de médias francophones, d'entretien domiciliaire, etc. On le fait dans une perspective différente de l'esprit qui animait l'élite « traditionnelle ». On propose de mettre l'accent sur la participation de toute la population (des jeunes, des ouvriers, des professeurs, des membres du clergé, des responsables de caisses, des professionnels, des assistés sociaux)⁶. La nouvelle élite conteste également la logique centralisatrice imposée par l'ACFO provinciale et, à la place, elle revendique un regroupement de citoyens sensibles aux revendications et aux besoins spécifiques des gens du nord de l'Ontario. Au cours des années 1970 et 1980, les associations communautaires continuent leurs luttes en investissant de nouveaux champs d'action afin de s'attaquer, cette fois, aux inégalités au sein même de la communauté francophone. La lutte va au-delà des revendications constantes de l'élite franco-ontarienne (langue et éducation). Pensons au champ de l'alphabétisation⁷, des médias communautaires⁸. Plusieurs organisations de femmes⁹ se forment en marge de l'ACFO et revendiquent des services de garderie pour femmes, des foyers pour femmes violentées, des services pour femmes immigrantes, etc. (Cardinal, 1992; Cardinal et Coderre, 1991; Cardinal, 1990). Toutes ces pratiques sont nouvelles dans la mesure où elles cherchent à diminuer l'écart socioéconomique au sein même de la communauté franco-ontarienne. La référence n'est plus l'engagement pour le patriotisme religieux, linguistique et national, mais la classe sociale, le genre et la région (Welsh, 1995).

⁶ On les retrouve, par exemple, à Ottawa (cf. le Comité du Réveil de la Basse-Ville, Le Coin du travailleur); à Vanier et à Rockland (cf. les comités des citoyens) et à Toronto (le Comité métropolitain de parents et le Comité de parents Ste-Madeleine).

⁷ À la fin des années 1980, l'Ontario français comptait 19 centres d'alphabétisation.

⁸ L'Épinette noire de Hearst et Radio Huronie de Penetanguichene sont considérées comme des premières initiatives dans cette direction.

⁹ Parmi-Elles, Réseaux des femmes du Sud, Ontariennes de l'Est, etc.

Chapitre 3

Le développement économique communautaire et l'économie sociale

À partir de la moitié des années 1970, un intérêt pour les questions économiques se manifeste (Thériault et Cardinal, 1990). Dans le domaine du travail, plusieurs actions sont menées. On appuie les travailleurs francophones lors de certaines grèves¹⁰, l'établissement d'une table de concertation à l'ACFO; une série de conférences sont organisées pour étudier les moyens d'apporter de l'aide aux problèmes des travailleurs francophones. Dans le domaine universitaire, plusieurs colloques et articles ont été publiés sur la situation économique des francophones. Le mot d'ordre des chercheurs et des porte-paroles de la communauté francophone est que les francophones doivent s'inventer un espace économique en créant leurs propres institutions.

La reconnaissance et l'appel du gouvernement aux collectivités locales les incitant à se prendre en main pour trouver des solutions à leurs problèmes ont été un contexte propice pour une plus grande participation des francophones à leur développement socioéconomique. Au cours des dernières années de 1990, les francophones investissent donc le champ de l'économie à travers une nouvelle stratégie d'intervention économique : le développement économique communautaire. Les premières réflexions ont eu lieu, dans les années 1990, à Ottawa et dans le Nord-est, dans le cadre du forum de développement économique communautaire¹¹. Les francophones sont unanimes à dire que le temps où les exigences économiques étaient séparées des préoccupations sociales est révolu. En fait, tout en continuant à assumer les préoccupations sociales et identitaires, les intervenantes et intervenants du milieu associatif semblent vouloir assumer aussi une partie des contraintes associées au marché : on propose que l'on s'oriente vers la création d'emplois, la formation, la production des biens et services (Bagaoui et Dennie, 1999).

Plusieurs anciennes organisations ont donc modifié leur mandat pour intégrer la dimension économique communautaire. C'est le cas de l'Union culturelle franco-ontarienne, de la Fédération des femmes canadiennes-françaises qui ont modifié leur mandat pour appuyer les femmes dans leur prise en charge économique. Des associations canadiennes-françaises de l'Ontario régionales (ACFO) ont aussi révisé leur mandat pour appuyer le développement économique communautaire et l'économie sociale. Le collège Boréal a mis sur pied un programme d'étude en développement économique communautaire pour former des praticiens et praticiennes dans le domaine.

Les francophones possèdent leur propre corporation de développement¹² : le RDÉE Ontario (Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario). Il fait partie de la division communautaire - RDÉE Canada - tout comme les autres RDÉE provinciaux et territoriaux hors Québec. Le RDÉE a pour mandat de favoriser le développement économique et la création d'emplois dans et pour les communautés francophones de l'Ontario. Pour se faire, le réseau intervient dans quatre secteurs majeurs : l'économie du savoir, le développement rural, le tourisme et l'intégration des jeunes dans le développement économique (Forgues, Giraud et Paris, 2006).

¹⁰ Elk Lake dans le Nord-Est; Amoco, une entreprise dans l'Est; Canadian International Paper à Hawksbury dans l'Est.

¹¹ Le réseau canadien de développement économique communautaire le définit comme « Le développement économique communautaire (DÉC) se définit comme une mesure prise à l'échelle locale pour créer des débouchés économiques et améliorer les conditions sociales des collectivités sur une base viable et englobante; une attention particulière est portée aux personnes les plus défavorisées. Processus communautaire dirigé par et pour ses membres, le DÉC est fondé sur une approche combinée de développement social et économique, et favorise le bien-être économique, social, écologique et culturel des collectivités. Le DÉC constitue une solution de rechange aux approches conventionnelles de développement économique : les problèmes auxquels font face les collectivités, notamment le chômage, la pauvreté, la perte d'emploi, la dégradation de l'environnement et la délinquance, doivent être abordés d'une manière globale et participative ».

¹² À ces organisations et corporations relativement récentes, il faut ajouter d'autres organisations anciennes comme le Conseil de la coopération de l'Ontario et l'Union des cultivateurs.

Les francophones du Nord participent également à leur développement socioéconomique par le biais des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Bien qu'elles ne s'adressent pas uniquement aux francophones, les SADC profitent aux francophones, particulièrement dans les endroits où ils sont nombreux. Il existe 37 SADC dans les collectivités rurales du sud et 24 SADC du nord de l'Ontario¹³. Elles ont pour mandat d'aider la communauté locale à trouver des solutions qui répondent aux besoins locaux. Les SADC offrent des stratégies de planification communautaire et de développement socioéconomique; un appui aux projets communautaires; des services aux entreprises et un accès au capital. Les activités de ces organisations s'adressent à l'ensemble de la population du territoire desservi (en français et/ou en anglais). Les sources de financement de démarrage proviennent surtout du gouvernement fédéral et de l'autofinancement (revenus d'opérations). Le bénévolat constitue également un élément important dans le fonctionnement de ces organisations (Dennie et Bagaoui, 2002).

Il faut aussi mentionner le rôle du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) qui regroupe des organismes communautaires et des praticiens francophones (et anglophones) qui œuvrent dans le domaine. La mission du réseau est de promouvoir et d'appuyer le développement économique communautaire pour l'amélioration sociale, économique et environnementale des collectivités canadiennes. Sa principale mission est de promouvoir et d'appuyer le développement économique communautaire pour l'amélioration sociale, économique et environnementale des collectivités.

Bien que leur nombre exact ne soit pas connu¹⁴, plusieurs organisations peuvent être identifiées comme faisant partie aujourd'hui du développement économique communautaire et de l'économie sociale. On peut mentionner l'entreprise ModElles, une compagnie de mode créée par un groupe de femmes; le Centre de ressources Jarret de Sudbury qui, par ses entreprises commerciales variées, offre de la formation et des possibilités d'emploi à personnes souffrant d'un handicap ou La Clinique du Coin, un organisme d'insertion des personnes en difficulté, etc. La Maison Verte est sans doute citée en modèle parmi les entreprises communautaires. C'est une compagnie de serres d'épinettes noires pour le reboisement qui existe depuis le début des années 1980. La Maison Verte voit le jour dans une période une période d'effervescence culturelle et sociale. En effet, la montée du féminisme entraîna la création de deux organismes - l'Association Parmi-elles et Franco-femmes. Le journal hebdomadaire francophone Le Nord fut publié pour la première fois en 1976. Le Conseil des Arts de Hearst voit le jour durant ces années. On assiste à la création du Théâtre de l'Épinette noire, de la station de radio communautaire de l'Épinette noire, etc. Cependant, sur le plan économique, la situation de Hearst n'était pas très enviable, surtout pour les femmes. La plupart des femmes n'ont aucune formation académique ni technique; elles dépendent de l'aide sociale pour vivre ou occupent des emplois précaires.

L'élément déclencheur pour la création d'une entreprise sociale a vu le jour lors du Colloque Au féminin II, organisé par l'association Franco-femmes en 1979. Le colloque portait sur certains problèmes reliés à la situation des femmes. Dans l'un des ateliers portant sur la famille monoparentale, une fonctionnaire du ministère d'Emploi et Immigration Canada à Timmins discuta d'un programme de fédéral - PACLE (Programme d'assistance à la création locale d'emploi) - qui procurait de l'aide aux membres éligibles d'un groupe pour se créer des emplois. Le programme s'adressait aux personnes difficilement employables et leur permet d'acquérir leur propre entreprise. À la suite de ce colloque, une femme se lance dans le projet. Elle forme une association - Une pour Deux - pour femmes monoparentales, devenue par la suite Parmi-elles pour inclure toutes les femmes. Elle réussit à former un

¹³ Exemples : Superior East Community Futures Development Corporation; Waubetek Business Development Corporation; East Algoma Community Futures Development Corporation; Community Development Corporation of Sault Ste. Marie & Area; Nord-Aski Regional Economic Development Corporation; North Claybelt Community Futures; Muskoka Community Futures Development Corporation.

¹⁴ La recherche que nous menons actuellement poursuit ce but.

groupe de femmes et, après trois ans de mobilisation, elles ont réussi à créer l'entreprise sociale. La clientèle cible de l'entreprise comprend les compagnies d'exploitation forestière Hearst Forest Management et Abitibi à Hornepayne. Elle produit environ neuf millions d'arbres et emploie environ une dizaine de femmes à plein temps ainsi qu'une vingtaine à temps partiel. Malgré les nombreuses difficultés dont fait face cette compagnie sociale (baisse de production; manque de contrats...), elle demeure bien ancrée dans sa communauté (Kihumbi, 1999).

Conclusion

L'expression économie sociale commence à être employée par différents acteurs communautaires. De plus, différentes organisations commencent à voir le jour. Certaines, comme la Maison Verte, sont bien établies, d'autres sont encore jeunes ou carrément en voie de développement comme les coopératives de livres de Sudbury ou l'entreprise Biodiésel. L'examen du milieu associatif depuis le début du siècle montre aussi que l'économie sociale est une réalité de terrain chez les francophones de l'Ontario. Elle repose sur un réseau coopératif et associatif riche et bien établi. Ce réseau s'est transformé radicalement en fonction des périodes. La référence au patriotisme religieux, linguistique et culturelle s'est peu à peu modifiée en faveur de la question de genre, de multiculturalisme, de classes sociales. De plus, le contexte actuel, marqué par l'accentuation des inégalités sociales, pousse de nombreux praticiens et praticiennes du DÉC et de l'économie sociale à resserrer leurs liens avec leurs confrères anglophones, dans une démarche qui s'articule autour d'un vocabulaire, de concepts et de valeurs communes. C'était d'ailleurs un des objectifs du Congrès pancanadien de 2005.

Il faut remarquer, cependant, que si les organisations socioéconomiques existent bel et bien, elles ne jouissent pas, comme le mouvement coopératif, d'une grande visibilité de la part des chercheurs. En effet, malgré les appels au cours des années 1980 au virage économique, les chercheurs continuent de concentrer leurs efforts sur certaines revendications constantes comme la langue, l'éducation et la culture. La plupart des travaux sont d'ailleurs publiés dans ces domaines. Or, comme on le sait, le travail des chercheurs n'est pas uniquement une description objective des expériences qui se déroulent sur le terrain ou un simple discours d'accompagnateur de ces réalités; il est aussi un instrument de construction de la réalité (Fontan, 1994). Le mouvement coopératif ne s'est pas diffusé uniquement par l'action collective (mobilisation); il s'est aussi diffusé par un travail social de sens. On le voit bien dans le cas du mouvement des caisses populaires. Ce travail social a été porté par différents groupes (clergé, instituteurs, etc.) socialement intéressés à produire une nouvelle catégorie de perception du monde afin d'agir et de changer les choses. On le voit bien également dans le cas du Québec (pour ne prendre que ce cas). Aux problèmes socioéconomiques, à l'action collective et au pouvoir public, il faut ajouter un travail de construction sociale du sens dans la construction de l'économie sociale et dans sa visibilité. Les chercheurs jouent un rôle déterminant dans ce processus. On produit des monographies sur des pratiques exemplaires. On formule des définitions pour déterminer les organisations qui s'insèrent le mieux dans le secteur de l'économie sociale, et en le faisant, on crée le secteur. On construit des banques des données pour aider à la prise de décision. On élabore des stratégies pour faire reconnaître le secteur (fiscalité, financement, etc.). On élabore également des critères et des outils de mesure et d'évaluation pour mesurer la richesse que produit ce secteur dans le but de répondre à des demandes politiques. Tout ce travail social contribue à imposer et à diffuser l'économie sociale dans l'espace public. Cette expérience peut être évidemment une source d'inspiration au mouvement communautaire; à la condition, toutefois de resserrer les liens avec le champ universitaire.

Bibliographie

- BAGAOUÏ, Rachid et Donald A. DENNIE (1999). « Le développement économique communautaire : une nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien », *Reflets*, vol. 5, n^o 1, 75-92.
- BUREAU, Brigitte (1989). *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttres franco-ontariennes*, Association canadienne-française, Vanier.
- BUREAU, Brigitte (1992). *Un passeport vers la liberté. Les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Le Mouvement des caisses populaires, Ontario.
- CARDINAL, Linda (1994). *L'épanouissement des communautés de langue officielle*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien/Commissariat aux langues officielles.
- CARDINAL, Linda et Cécile CODERRE (1990). « Les francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie », *La revue du Nouvel-Ontario*, 12, 151-181.
- COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (1992). Compte-rendu, Toronto, La Direction du Développement communautaire du ministère des Affaires municipales.
- COMEAU, Gayle (1982). *The role of the Union Saint-Joseph du Canada in the Organization of the Association canadienne-française d'éducation d'Ontariois*, Montréal, Québec, Université de Montréal.
- DENNIE, Donald A. (1972). *Évaluation du programme d'animation socio-culturelle à Sudbury*, Ottawa, Secrétariat d'État.
- DENNIE, Donald A. (1997). *Projet de recherche-action, Conseil régional de Sudbury, Conseil de la coopération de l'Ontario*, Rapport final, Département de sociologie, Université Laurentienne.
- DENNIE, Donald A. (2006). *Le mouvement coopératif et l'Ontario français*, texte ronéotypé.
- FRANCK, Sara et Éric, BASTIEN (2006). « Les Congrès pancanadiens de développement économique communautaire et de l'économie sociale 2004-2005 », *Horizons*, vol. 8, n^o 2, 64-66.
- FONTAN, Jean-Marc (2006), « La recherche partenariale en économie sociale au Québec », *Horizon*, vol. 8, n^o 2, 16-21.
- GRIMARD, Jacques et Gaétan, VALLIÈRES (1986). *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Montréal, Éditions Études Vivantes.
- JEAN, Sylvie (1986). *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, Ottawa, Ontario, Conseil de la coopération d'Ontario.
- JEANEN, Cornelius J. (sous la direction) (1993). *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- JUTEAU-LEE, Danièle et Lise, SÉGUIN-KIMPTON (1993). « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique », dans Cornelius J. Jaenen (sous la direction), *Les luttres franco-ontariennes*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 265-304.
- LECLERC, Charles (1939). *L'union Saint-Joseph du Canada, son histoire, son œuvre, ses artisans!*, Ottawa, Ontario.

Bibliographie

WELSH, David (1996). « Survivre en se transformant : les pratiques sociales en Ontario français au cours des années 60 et 70 », *NPS*, vol.9, n° 9, 1996, 151-171.

WELSH, David (1995). « Les Franco-Ontariens : la résistance comme mode de vie », *Reflets*, vol. 1, n° 1, 20-42.

WELSH, David (1994). « Formes socio-économiques et identité franco-ontarienne dans le nord-est de l'Ontario », *Égalité*, n° 34, automne, 46-80.